

# SESSIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

## SÉANCES EXTRAORDINAIRE ET PLÉNIÈRE VENDREDI 2 FÉVRIER

L'assemblée départementale se réunira le vendredi 2 février pour deux rendez-vous :

- Une session extraordinaire dédiée aux collègues
- La première séance plénière de l'année consacrée notamment au budget.



**JEAN MORIN**  
Président du conseil  
départemental de la Manche

**vous convie à assister à la séance extraordinaire dédiée aux collègues,**  
le vendredi 2 février à partir de 9h30 à la Maison du Département à Saint-Lô,

**ainsi qu'à la séance plénière du 1<sup>er</sup> trimestre consacrée notamment au budget,**  
à partir de 13h30

**Les séances pourront être suivies en direct sur le site internet [manche.fr](http://manche.fr)**